



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

29 JUIL. 2019

DIVISION MONS

Greffe



N° d'entreprise : 0702 884 665

Nom

(en entier): VATNIKAJ

(en abrégé) :

Forme légale : SPRL

Adresse complète du siège : AVENUE DU MAROUSET 105 BTE 8, 7090 BRAINE-LE-COMPTE

Objet de l'acte: DECHARGE DE LA MISSION

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE tenue à Bruxelles ce lundi 01 juillet 2019 à 19:00 heures.

La séance est ouvert à 19.00 heures sous la présidence de Mme PRIBAGU Narcisa gérant, qui constate la totalité des parts est présente, ce qui permet à l'assemblée générale de délibérer les points à l'ordre du jour.

- decharge de la mission du Maitre Tony BELLAVIA

L'assemblée aborde l'ordre du jour et après délibération, prend en unanimité la decision suivante:

Le Tribunal de L'entreprise du Hainaut, Division Mons donne l'ordonnance prononcé le 03.06.2019 avec le numéro de rôle B/19/4, de decharge du Maître Tony BELLAVIA de la mission d'administrateur provisoire de la société, que a été assignait par l'ordonnance du 06.02.2019 du Tribunal de L'entreprise du Hainaut, Division Mons.

L'assemblée approuve en unanimité l'ordre de jour.

PRIBAGU Narcisa

gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).